

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Affectation des terres : 45 200 hectares à l'Agriculture

LES terres attribuées au ministère de l'Agriculture à des fins d'exploitation agricole sont situées à Idemba, dans la province de la Ngounié, et à la Remboué, dans celle de l'Estuaire

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA 5e session ordinaire de la Commission nationale d'affectation des terres (CNAT) s'est soldée, mercredi 30 octobre dernier, par l'allocation de 45 200 hectares de terres au ministère de l'Agriculture. Lequel département en avait préalablement fait la demande, auprès de l'organisme présidé par le ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan d'affectation des terres, Pr Lee White.

À la suite d'un examen minutieux de la sous-commission technique en charge d'examiner cette requête, un avis favorable

accordé par les experts de la CNAT a été rendu. Les terres affectées au ministère de l'Agriculture à des fins d'exploitation agricole sont situées à Idemba, dans la province de la Ngounié, et à la Remboué, dans celle de l'Estuaire.

Selon Biendi Maganga Moussavou, il s'agit d'un moment historique pour le Gabon, qui souhaite devenir une puissance agricole. " C'est la première fois que le ministère, dans le cadre de la mise en place de la Stratégie nationale de développement du secteur agricole, a pu bénéficier de l'avis favorable de la Commission, pour donner la possibilité d'exploiter des terres agricoles et de pouvoir les affecter à des agro-industriels, à des

agri-preneurs nationaux et autres coopératives ", s'est réjoui le ministre. Pour le membre du gouvernement, la question du foncier est très importante pour le développement de

l'agriculture. D'autant que, relève-t-il, " sans foncier agricole, on ne peut parler de pérennité des zones agricoles à forte productivité que nous souhaitons mettre en place ".




Les membres de la CNAT ont donné satisfaction au ministre de l'Agriculture.

Légère hausse des prix des carburants


Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

INDEXES désormais sur les cours mondiaux du brut, les prix des carburants n'ont pas fini de jouer au yoyo. Après les baisses constatées ces deux derniers mois sur les tarifs à la pompe, le gouvernement, à travers la Commission des prix des produits pétroliers, vient de publier la grille tarifaire des prix de vente des produits pétroliers aux consommateurs pour le mois de novembre 2019.

Ainsi, le prix du litre d'essence augmente de 10 FCFA par rapport au mois dernier pour se situer à 685 FCFA en réseau (stations-service) et 715 FCFA hors réseau. Celui du gas-oil de 10 FCFA également et passe de 660 FCFA à 670 FCFA en réseau et 715 FCFA (inchangé) hors réseau. Cependant, les prix du pétrole lampant et du gaz butane demeurent inchangés : 450 FCFA en réseau et hors réseau pour le pétrole et 5 950 FCFA pour le gaz.



Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales
Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor



PROGRAMME : MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement	: 21/10/2019
Appel d'offres	: N° 02-2019/ DGCPT/DSI/REFONTE RESEAU
Nom du projet	: Refonte du réseau de télécommunications de la DGCPT
Source de financement	: Budget de l'Etat

1. OBJET

Par le présent appel d'offres, la **Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT)** se propose de moderniser l'intégralité des connexions existantes entre le siège de la Trésorerie Générale et les sites distants, en maximisant la solution fibre optique.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à fournir sont les suivantes :

- les travaux nécessaires à la réalisation de la connexion des sites,
- la fourniture et l'installation des liaisons de télécommunication,
- les essais et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour le contrôle des qualités techniques requises,
- la mise en service avec la garantie de résultat souhaité,
- la fourniture d'une documentation complète,
- le test et la livraison des liaisons.

3. ALLOTISSEMENT

Les prestations à réaliser sont réparties en quatre (4) lots tels que spécifiés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. A cet effet, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. PARTICIPATION

Le présent appel d'offres s'adresse aux candidats exerçant dans le domaine des réseaux de télécommunication et qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité prévues à l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

5. CRITERES DE QUALIFICATION ET D'EVALUATION

Les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridique, technique et financière, conformément aux dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics. Leurs offres seront évaluées suivant l'Instruction aux Soumissionnaires n°31.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

6. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction des Systèmes d'Information
immeuble de la DGCPT sis avenue Cour Pasteur
Tel : 01 79 53 76 / 01 79 53 77
mail : dsi@tresorpublic.ga.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **18/11/2019, à 14h00 mn** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts, en présence des représentants des soumissionnaires, dans la salle de réunion située au 1er étage du bâtiment annexe de la DGCPT, le **21/11/2019 à 14h30 mn.**

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques
Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA

Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor
Franck Yann KOUBDJE